

Paris, le 22 Juin 2010

Attribution d'actions gratuites 2010 : Indemnisation des « rompus »

information réglementée

Contacts :

Direction de la Communication

Anne Lechevranton
+33 (0)1 40 62 50 93
Corinne Estrade-Bordry
+ 33 (0)1 40 62 51 31

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Annie Fournier
+33 (0)1 40 62 57 18

Service Actionnaires

Laurent Dublanquet
+33 (0)1 40 62 51 86
Bernard Giroux
+33 (0)1 40 62 54 42

A la suite de l'attribution d'actions gratuites du 28 mai 2010, décidée par le Conseil d'Administration d'Air Liquide, avec une parité d'une action nouvelle pour quinze détenues, les actionnaires ayant un nombre de titres qui n'était pas divisible par 15, ont des droits non utilisés appelés « rompus » qui vont être indemnisés.

Les prix unitaires d'indemnisation des droits formant rompus s'élèvent à :

- 5,69 euros par droit pour l'attribution d'1 action gratuite pour 15 anciennes,
- 0,57 euro pour l'attribution majorée de 10% de ces mêmes droits pour les actions inscrites sous forme nominative sans interruption du 31 décembre 2007 au 27 mai 2010 inclus.

Le règlement de ces montants sera effectué aux actionnaires à compter du 24 juin 2010.

Actionnariat d'Air Liquide

- 410 000 actionnaires individuels détenant 38% du capital (au 31 décembre 2009)
- 171 000 actionnaires au nominatif
- 36% du capital détenus par les investisseurs institutionnels étrangers
- 26% du capital détenus par les investisseurs institutionnels français

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 5 mai 2010 est disponible sur le site

Prochains rendez-vous

Résultats du 1^{er} semestre :

Lundi 2 août 2010

Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement, présent dans plus de 75 pays avec 42 300 collaborateurs. Oxygène, azote, hydrogène, gaz rares sont au cœur du métier d'Air Liquide, depuis sa création en 1902. A partir de ces molécules, Air Liquide réinvente sans cesse son métier pour anticiper les défis de ses marchés présents et futurs. Le Groupe innove au service du progrès, tout en s'attachant à allier croissance dynamique et régularité de ses performances.

***Technologies innovantes** pour limiter les émissions polluantes, réduire la consommation énergétique de l'industrie, valoriser les ressources naturelles, ou développer les énergies de demain, comme l'hydrogène, les biocarburants ou l'énergie photovoltaïque... Oxygène pour les hôpitaux, soins à domicile, contribution à la lutte contre les maladies nosocomiales... Air Liquide combine ses nombreux produits à différentes technologies pour développer des applications et services à forte valeur ajoutée, pour ses clients et la société.*

***Partenaire dans la durée**, le Groupe s'appuie sur l'engagement de ses collaborateurs, la confiance de ses clients et le soutien de ses actionnaires, pour élaborer une vision long terme de sa stratégie de croissance compétitive. La diversité de ses équipes, de ses métiers, de ses marchés et de ses géographies assure la solidité et la pérennité de son développement, et renforce sa capacité à conquérir en permanence de nouveaux territoires pour repousser ses propres limites et construire son futur.*

***Air Liquide explore tout ce que l'air peut offrir de mieux pour préserver la vie, et s'inscrit dans une démarche de développement durable.** En 2009, son chiffre d'affaires s'est élevé à 12 milliards d'euros dont près de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse d'Euronext Paris (compartiment A) et membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.*